

Versailles, le 5 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Episode de neige dans les Yvelines : le département des Yvelines est placé en vigilance orange neige/verglas. Point de situation à 11H

**Les parents sont invités à récupérer leurs enfants à partir de 15h.
Les transports scolaires sont suspendus demain mardi 6 janvier.**

Le département des Yvelines est placé en **vigilance orange pour Neige et Verglas** à partir de 13h aujourd'hui et jusqu'à demain, mardi, 10h. Météo-France annonce, dans l'après-midi entre **1 et 3 cm de neige** dans le département, localement entre **5 et 7 cm**. L'épisode de neige devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'après-midi. Il sera suivi d'un fort risque de gel dans la nuit de lundi 5 et mardi 6 janvier.

Cet épisode neigeux risque de perturber les conditions de circulation.

Mesures prises pour aujourd'hui, lundi 5 janvier 2026 :

Réseau routier : Les gestionnaires de voirie surveillent les routes du département. Cependant les usagers sont invités à la plus grande prudence dans leurs déplacements. Des salages préventifs sont en cours dans tout le département et les gestionnaires de voirie assureront des opérations de déneigement si nécessaire.

Établissements scolaires : Les établissements restent ouverts aujourd'hui. À titre préventif, des mesures sont prises pour faciliter les retours des élèves à leur domicile :

- Les élèves habituellement autorisés à sortir seuls pourront quitter leur établissement de manière anticipée à partir de 15h.
- Pour les élèves ne disposant pas de cette autorisation, les parents sont invités à venir les récupérer à partir de 15h également.

- Pour les élèves ne pouvant sortir seuls ou être récupérés par leurs parents de manière anticipée, les services académiques assureront la prise en charge des élèves jusqu'à leur récupération par les parents ou par les gestionnaires de transports scolaires.

Les services de l'éducation nationale assurent l'information des élèves et de leurs parents par les canaux dédiés.

Employeurs : à titre préventif, le préfet des Yvelines incite dans la mesure du possible les employeurs, publics et privés, à permettre à leurs collaborateurs de quitter leur lieu de travail à partir de 15h pour regagner leur domicile et/ou récupérer leurs enfants.

Mesures prises pour mardi 6 janvier 2026 :

Transports scolaires : Les transports scolaires sont suspendus demain mardi 6 janvier 2026.

Conduites à tenir :

- **Restez informés** de la situation en suivant les informations diffusées par la préfecture des Yvelines (sur son [site internet](#) et son compte X [@prefet78](#)) et par Sytadin (sur son [site internet](#) et son compte X [@sytadin](#)).
- **Limitez vos déplacements.**
- Si vous devez prendre la route, **restez prudents** et augmentez les distances de sécurité. Munissez votre véhicule d'équipements spéciaux et emportez des vivres et couvertures de survie.
- **Se conformer aux consignes** données par les forces de l'ordre sur le terrain.

Contact presse préfecture des Yvelines : pref-communication@yvelines.gouv.fr